

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 15 novembre 2016

Le conseil municipal s'est tenu en mairie de Montagne le mardi 15 novembre 2016

Présents : BOFFELLI Christian, DECARD Frédéric, FOULQUIER Luc, LAVERGNE Vincent, MANDIER Corinne, PACAUD Patrick, TURQUET Cécile, VIALLE Michel,

Excusés :

MAGNIER Ludovic

Absents :

SAUTY Vincent, VINCENT Céline

La séance est ouverte à 20 h 00

Michel VIALLE est secrétaire de séance.

1 – Décision modificative concernant le prélèvement du Fonds de Péréquation Inter Communale (FPIC)

Le montant initialement prévu au budget pour le FPIC est insuffisant car le montant n'était pas connu lors du vote du budget. Le montant total du FPIC étant de 1 820 €, il faut ajouter 810 € aux 1 000 € initialement prévus.

Approbation de la délibération à l'unanimité.

II – Décisions modificatives concernant les amortissements des immobilisations et la reprise des subventions

La même somme de 6 975 € sera écrite aux comptes adéquats pour équilibrer les comptes d'amortissement des immobilisations.

Approbation de la décision à l'unanimité.

III - Délibération pour modifier les dates de début de contrat de location de deux logements

Nous constatons un décalage de 15 j pour l'occupation des logements, il faut corriger les contrats en conséquence.

Approbation de la décision à l'unanimité.

IV – Délibération sur un avenant à la convention du Regroupement Pédagogique Intercommunal

Pour aider la commune de St Bonnet dans la gestion de sa trésorerie la convention du RPI sera modifiée pour prévoir un règlement d'avances prévisionnelles de 80 % des sommes payées l'année précédente puis un solde annuel en fin d'exercice.

Approbation de la délibération à l'unanimité.

V – Délibération concernant le remboursement anticipé du crédit relais sur le budget assainissement

Le budget eau et assainissement dispose de la trésorerie nécessaire pour racheter le prêt court terme de 140 000 €, ce qui permettra d'économiser 820 € d'intérêt.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de rembourser par anticipation le prêt « court terme »

VI – Redevance France Télécom 2016

499,37 € seront versés au budget communal pour l'occupation du domaine public par les lignes téléphoniques.

Approbation de la délibération à l'unanimité.

VII – Délibération de convention avec l'AGGLO de Valence

Pour que cette Agglomération encaisse les frais de branchements et de la redevance pour l'assainissement des maisons du village, situées sur la commune de Montmiral, il est nécessaire de prendre une délibération. Ces sommes nous seront bien évidemment reversées.

Approbation de la délibération à l'unanimité.

VIII - Point sur le dossier requalification du cœur de village

Pour l'enfouissement des lignes (Téléphoniques et électriques) une estimation sommaire nous est parvenue produite par le SEDI. Il faut une délibération pour demander une étude plus détaillée, qui nous permettra de décider ultérieurement de la réalisation en tout ou partie des travaux.

Patrick Pacaud s'étonne du montant élevé des estimations et craint que la commune se trouve engagée dans des frais plus élevés que prévus.

Il est répondu que cette estimation n'est pas engageante et que des devis seront réalisés après étude plus précise du projet par le SEDI. Ces devis devraient être plus faibles, surtout si le département prend en charge une partie de la réfection de la chaussée, ce qui est prévu.

Vote pour la délibération proposée par le SEDI : 7

Abstention : 1

Le cabinet Alpes Etude est venu mardi dernier pour retravailler sur le projet d'aménagement. Une première phase de travaux est envisagée d'un montant d'environ 90 000 € avec deux zones à aménager en priorité, aux deux entrées du village.

IX - Questions diverses.

Signalétique

Tout le matériel a été livré, il faut procéder à la pose.

Pour l'implantation physique par l'employé communal, des conseillers seront mobilisés pour l'aider à déterminer les lieux précis, il s'agit de Monsieur le Maire, de Frédéric, Luc, Christian et Michel. Rendez-vous de travail le mercredi 23 novembre à 13 h 30.

Exposition du 11 novembre

L'exposition réalisée par l'association patriotique intercommunale a été présentée au public les 11, 12 et 13 novembre. De nombreux visiteurs sont venus pendant ces ouvertures et les enfants des écoles ont pu faire une visite le lundi avec les enseignants.

Conseil d'école

Cette année 87 élèves avec une perspective de 83 pour l'année prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 22 h.